

Déclaration des représentants des personnels Solidaires Finances Publiques au CTL du 17 mars 2016

Madame la Présidente,

Nous ne pouvons commencer ce Comité Technique Local, sans dénoncer le projet de loi dit El-Khomri .

Nous avons toutes et tous, dans notre entourage proche ou plus lointain, des parents, des amis, ou des connaissances en recherche d'emploi ou dans des situations qui deviendront encore plus précaires qu'elles ne le sont aujourd'hui à cause de cette loi.

Nous aurons d'un côté un secteur public qui sera encore plus vu et regardé qu'aujourd'hui comme « protégé », de l'autre, un secteur privé devenu encore plus précaire. Ne doutons pas que nos politiques sauront faire « bénéficiaire » le secteur public de cette loi, par mesure d'équité !!!

Face à l'ampleur de cette dernière offensive contre le droit du travail, Solidaires Finances Publiques s'engagera sans état d'âme, y compris par la grève !

Nos députés ont voté une loi de finances destructrice qui sacrifiera encore 2130 emplois dans notre direction au nom de l'austérité et à l'encontre de toute logique. Comme chaque année, la DGFIP sera le meilleur élève de la classe en absorbant plus de la moitié des suppressions d'emplois de fonctionnaires, emplois pourtant rentables pour l'Etat.

Concernant la Formation professionnelle :

Pour Solidaires Finances Publiques, les politiques de formation et les dépenses qui y sont liées sont fondamentales pour doter la DGFIP des expertises et technicités nécessaires au bon exercice des missions. Par ailleurs, l'amélioration des conditions de vie au travail des agents n'est possible que s'ils bénéficient d'une formation professionnelle à haute valeur ajoutée et adaptée à leurs besoins. Solidaires Finances Publiques tient à réaffirmer solennellement que la formation n'est pas une charge pour l'administration mais un investissement vital pour l'avenir de la DGFIP !

Bilan national de l'e-formation : Pouvons nous avoir un retour sur la qualité de ces formations ?

Concernant l'évaluation professionnelle :

Ce CTL prévoit également comme chaque année un bilan de l'évaluation 2015. C'est pour nous l'occasion de rappeler que la nouvelle saison des entretiens individuels a débuté, peut-être pour la dernière fois sous cette forme. Par ces entretiens individuels, notre administration a malheureusement réussi, peu à peu, et de façon insidieuse, à introduire une culture d'individualisation et de "performance". Par ce prisme, l'entretien est donc intimement lié à la dégradation des conditions de vie au travail que nous subissons depuis plusieurs années.

Dans le cadre du non accord PPCR, la DGAFP a l'intention de mettre en place un nouveau système très pervers :

- l'entretien d'évaluation ne serait plus annuel mais triennal. Un tiers des agents passeront donc à la moulinette chaque année. Avec cette mesure la DGAFP reconnaît sans doute le côté chronophage du dispositif actuel ;
- sur le nombre d'agents qui seraient évalués chaque année, 25 % d'entre eux pourront bénéficier d'une réduction. La DGAFP prône l'élitisme ;
- la réduction attribuée serait de 8 mois pour une minorité ;
- ce bonus d'ancienneté ne serait pas écrêttable pour les changements d'échelons (ce qui nécessite la suppression des notions de cadences moyennes et minimales) ni lors d'une promotion de grade au sein d'un même corps.
- aucune réduction ne pourrait être attribuée pendant les six premières années de fonctions dans un corps quel que soit le classement d'échelon dans le grade d'accueil.

Le nouveau système d'évaluation/réduction proposé par la DGAFP est inacceptable. Il va être facteur de division entre les agents, entre les évaluateurs et les agents. Il va contribuer à la casse du collectif de travail et est contraire à l'esprit d'équipe.

Les représentants Solidaires Finances Publiques de la DISI Paris Normandie déplorent une fois encore que ce point mis à l'ordre du jour ne soit présenté que pour information. Tel est aujourd'hui le dialogue social à la DGFIP, le CTL n'est plus qu'un lieu d'information et non plus le lieu de débat où la voix des agents à travers leurs représentants élus importe peu.

A côté de cela, l'absence totale de reconnaissance financière et la baisse des plans de qualification (tableau d'avancement, liste d'aptitude) ne font qu'accroître le sentiment de laisser pour compte les agents.

Notre protection sociale est elle aussi sévèrement attaquée. Pour empêcher les fonctionnaires de tomber malades, le Sénat propose le rétablissement de jours de carences... pas un, mais 3 jours !

Cette proposition démagogique surfe sur la vague anti-fonctionnaire ambiante, complaisamment amplifiée par les médias. Pourtant, c'est une double injustice : une discrimination envers les collègues malades et une inégalité de traitement par rapport aux travailleurs de droit privé dont l'employeur prend le plus souvent à sa charge le complément de salaires.

Les représentants Solidaires Finances Publiques de la DISI Paris Normandie remarque qu'aucun point à l'ordre du jour ne porte sur le renforcement du SIL de Versailles Chantiers. Nous vous rappelons que ce sont des emplois techniques ne permettant pas l'affectation d'agents administratifs, de surcroît stagiaires. Nous vous demandons de respecter les règles d'affectation nationale.

Concernant l'atelier éditique de l'ESI de Caen, dès l'annonce de sa fermeture prévue au 31/12/2015, nous vous avons sollicitée afin que les agents administratifs bénéficient du même dispositif que leurs collègues dont les ateliers ont fermé avant le 31/12/2014. Depuis plus d'un an et malgré plusieurs relances, nous n'avons obtenu aucune réponse. Les agents sont maintenant mutés à la DRFIP et sont toujours en attente d'une mesure équitable. Qu'en est-il à ce jour ?